



Montferrand, le 28 février 2017

Georges MERIC  
Président du P.E.T.R. du Pays Lauragais

À  
Monsieur Jean-Michel LATTES  
Président du SMTC-Tisséo

Objet : Avis sur l'élaboration du Projet Mobilités 2020-2025-2030.

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité solliciter le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais pour émettre un avis sur le Projet Mobilités 2020-2025-2030 arrêté le 19 octobre 2016, valant révision du Plan de Déplacements Urbains de la grande agglomération toulousaine, et je vous en remercie.

Dans le cadre de la révision du SCOT du Pays Lauragais, le PETR prévoit 139 000 habitants à l'horizon 2030 sur son territoire. Malgré des orientations stratégiques pour conforter l'autonomie économique de son territoire, les flux de déplacements depuis le Pays Lauragais vers l'agglomération toulousaine ne vont cesser et continueront à accentuer le phénomène de congestion urbaine. Dans ce contexte, les élus sont attentifs aux interconnexions entre le territoire du Lauragais et le réseau de transports en commun de l'agglomération toulousaine.

D'une manière générale, les axes de développement du Projet Mobilités 2020-2025-2030 prévoient une meilleure desserte des territoires de la périphérie toulousaine, notamment le secteur EST via le réseau de bus. (Linéo et Optimo), ainsi que par la création de la ligne TAE et l'interconnexion avec la ligne B.

Toutefois, les élus du PETR du Pays Lauragais regrettent que le réseau de bus ne soit pas entièrement un réseau de site propre et qu'il n'échappe donc pas au trafic en heure de pointe ; de plus, le cadencement est jugé insuffisant.

Aussi, le PETR du Pays Lauragais émet un avis favorable sous recommandation de prendre en considération les éléments suivants :

- Le PETR est particulièrement attaché à ce que la réalisation de l'interconnexion entre la ligne B depuis Ramonville et la ligne TAE soit effectivement réalisée dans les meilleurs délais.

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège social : Mairie d'Avignonet Lauragais - Siège administratif : 3 chemin de l'obélisque – 11320 Montferrand  
Tél : 04 68 60 56 54 / Fax : 04 68 94 34 13 [pays.lauragais@orange.fr](mailto:pays.lauragais@orange.fr) / [www.payslauragais.com](http://www.payslauragais.com)

**GAL des Terroirs du Lauragais** 04 68 60 56 58 / 06 87 66 82 83 [bglain.gal.lauragais@gmail.com](mailto:bglain.gal.lauragais@gmail.com)

- Les lignes Linéo soient les plus distales possibles, par exemple :
  - L'extension du réseau de bus Linéo n°6 prévu au-delà de Castanet-T desserve le territoire du Lauragais via le Sicoval dans un objectif de connexion intermodale (Baziège, Montgiscard, Ayguevives).
  - La réalisation effective de l'extension de la ligne de bus Linéo n°7 jusqu'à Saint Orens afin de favoriser l'accessibilité du secteur Lanta-Caraman et celui de Revel ;
- La confirmation de la mise en place de la ligne de bus Optimo jusqu'à Escalquens ;

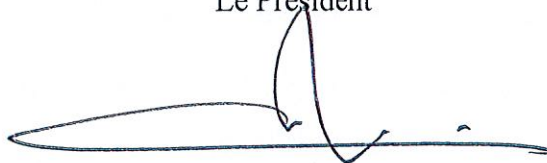
Globalement, il est demandé la mise en place d'un réseau de transports en commun intermodal performant jusqu'aux portes du Lauragais : bus en sites propres, réseau linéo, stationnements calibrés à des points stratégiques, aires de covoiturage,... qui rabattent vers les lignes ferroviaires et métro de Labège et Ramonville ;

Enfin, une attention est également portée quant à la réalisation concrète des projets desservant la périphérie toulousaine au même titre que les projets interurbains.

L'équipe technique du PETR du Pays Lauragais se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Georges MERIC